

## *Pour quoi faire ?*

Le CVC est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Il est un lieu d'expression pour les élèves.

Au CVC, tu es porte-parole de tes camarades, ce qui demande de recueillir leur avis, mais également de leur rendre des comptes et de communiquer sur les actions menées.

Tu fais des propositions pour améliorer la vie des élèves dans l'établissement.

Avec le CVC, tu montes des projets qui contribuent à l'animation de l'établissement.

## *Pour qui ?*

Tous les élèves du collège peuvent se présenter. C'est le CA qui fixe le nombre et la qualité des membres du CVC ainsi que les modalités de leur désignation ou de leur élection.

Au complet, un CVC comprend :

- le chef d'établissement qui préside l'instance
- des représentants des élèves
- au moins deux représentants des personnels, dont un personnel enseignant
- au moins un représentant des parents d'élèves.

## *Où t'informer ?*

Rapproche-toi de la personne référente vie collégienne de ton établissement, souvent le ou la conseillère principale d'éducation.

Sinon, parles-en avec ta cheffe ou ton chef d'établissement.



## *Des exemples d'initiatives de CVC*

- Organiser une journée des talents ou une journée du vivre ensemble
- Porter des actions solidaires :
  - \* operation Sakado : collecter et remplir des sac à dos pour les sans-abris
  - \* Installer un distributeur de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle des collégiennes
- Participer à un inter-CVC de réseau
- Réaliser un clip vidéo sur la laïcité
- Créer des fresques murales au sein du collège
- Organiser le bal des élèves
- Changer la sonnerie
- ....

## *Pour quels bénéfices ?*

Au CVC, on travaille en équipe ! Tu y développeras ta capacité d'initiative et de décision, ton sens de l'organisation, du montage et de la gestion de projet.

Tu apprendras aussi à prendre la parole en publique et tu développeras ta confiance en toi.

Tu pourras être amené à rencontrer des personnalités politiques (maires, mairesses, conseillères et conseillers régionaux, recteurs/trices, directeurs/trices de service).